

LE PUBLICISTE.

DUODI 22 Brumaire, an IX.



ITALIE.

De Venise, le 25 octobre (5 brumaire).

M. le comte de Bellegarde, général en chef de l'armée impériale, arriva ici le 22 au soir avec M. de Zach, général-quartier-maître, deux adjudans & plusieurs officiers supérieurs. Une garde d'honneur nombreuse se présenta à M. de Bellegarde, mais il la renvoya.

Plusieurs lettres de Vienne annoncent qu'il est rappelé de l'armée d'Italie.

Suivant les diverses lettres reçues de la Toscane, on évalue à 18 mille hommes la totalité des troupes françaises qui occupent ce pays.

De Milan, le 27 octobre (5 brumaire).

Depuis sept ou huit jours, tout semble annoncer la reprise des hostilités. Plusieurs corps de troupes qui retournoient en France & qui avoient déjà passé les Alpes, sont revenus sur leurs pas. Les troupes qui se trouvoient en Piémont, se sont mises en mouvement pour se rendre vers l'Oglio & la Chiesa. La 59^e demi-brigade & plusieurs autres, se sont même portées ces jours derniers à la ligne des avant-postes.

Malgré tous ces mouvemens guerriers, toutes les espérances de paix ne sont pas encore évanouies. « Quoi qu'il arrive, dit une de nos gazettes, nous avons la certitude, d'après les dernières dépêches du citoyen Marescalchi, notre ministre à Paris, que la Cisalpine existera dans toute son étendue primitive, ou que l'armée d'Italie, forte de 80,000 combattans, donnera de nouvelles preuves de sa valeur aux troupes allemandes, qui sont en trop petit nombre pour pouvoir se mesurer avec elle. »

Le général Brune s'est rendu avant-hier à Pavie pour y assister aux évolutions de l'artillerie.

L'inspecteur général de la justice & de la police a pris un arrêté qui ordonne aux étrangers, qui se trouvent en grand nombre dans la Cisalpine, de se pourvoir dans vingt-quatre heures, de nouvelles cartes de sûreté, ou de sortir dans quarante-huit heures du territoire de la république.

ANGLETERRE.

De Londres, le 1^{er} novembre (10 brumaire).

Dans les sept premières années qui précéderent la guerre de 1756, c'est-à-dire de 1749 à 1755, il fut vendu 5 cent 6 mille 628 têtes de gros bétail à Smithfield, ce qui fait, terme moyen, 72,574 par an.

Dans les sept années de guerre, c'est-à-dire de 1756 à 1762, il en fut vendu au même marché 604,499; c'est 86,357 pour une année.

Dans les sept années suivantes, c'est-à-dire de 1763 à 1769, la consommation fut de 552,298, dont la moyenne proportion est de 78,895 pour un an.

Il est donc prouvé, par rapprochement, que la consom-

mation est plus grande en tems de guerre, qu'en tems de paix, & nous devons en conclure que la disette que nous éprouvons est due principalement à la prolongation de cette guerre. Il est de fait que les 500 mille hommes employés dans nos armées de terre & de mer consomment quatre fois plus de nourriture qu'ils n'eussent fait, s'ils étoient restés dans leurs ateliers & à la charrue. Combien ensuite de provisions perdues par nos vaines expéditions!

Notre dette nationale s'est accrue dans ce siècle de 492 millions sterling.

Elle étoit en 1700 de 16 millions.

1715 de 55.

1740 de 78.

1765 de 146.

1785 de 259.

Elle est aujourd'hui de 510.

(Ou 12 milliards 240 millions de francs).

REPUBLIQUE BATAVE.

Extrait d'une lettre de la Haye, du 6 novembre (15 brumaire).

Les relations publiées dans les journaux français, relativement à l'affaire de Pierre Linthort, membre de la seconde chambre de notre corps législatif, sont toutes fautives ou mensongères. Voici les faits dans la plus exacte vérité.

Le chargé d'affaires du roi de Prusse présenta, le 30 juin dernier, une note au directoire batave, dans laquelle il réclamait la cessation de toutes les poursuites judiciaires contre les partisans de la maison d'Orange, qui furent saisis & arrêtés comme tels lors de l'invasion de la Nord-Hollande par les Anglais.

Le directoire fit part de cette note à la première chambre du corps législatif, qui la lui renvoya, comme chargé du pouvoir exécutif & de la sûreté de la république. Celui-ci ordonna à toutes les cours de justice de la république de suspendre toute procédure; & là où les jugemens seroient prononcés, de lui en faire passer l'expédition.

Cette injonction tomba entre les mains de P. Linthorts, avec l'arrêté qui le contenoit, & il fit insérer le tout dans un journal. Son rédacteur, Bernardus Bosch, fut mandé à la haute-cour de justice de la Haye, devant laquelle il déclara qu'il tenoit les faits susdits du représentant P. Linthorts, membre de la seconde chambre. Le représentant, mandé devant le même tribunal pour avouer ou désavouer sa déclaration, refusa d'y comparoître, 1^o à raison de sa qualité; 2^o parce que le juge n'étoit pas son juge compétent. Alors le tribunal s'adressa à la première chambre pour lui demander 1^o en quoi consistoit précisément la garantie des représentans; 2^o quels étoient les moyens de poursuivre en action civile l'auteur des pièces dont nous avons parlé.

Linthorts présenta un mémoire contre cette double des-

mande. La première chambre passa à l'ordre du jour sur ce mémoire, & rejetta le rapport de sa commission sur la lettre de la cour de justice.

Tels sont les faits : il faut y joindre quelques réflexions. La découverte de l'arrêté du directoire n'étoit point une trahison ; car trahir c'est violer un secret ou la confiance de quelqu'un. Or, nulle loi n'oblige un représentant du peuple à taire ce qu'il a découvert par hasard ou par sagacité, lorsqu'il n'est pas enchaîné par l'honneur ou par son régiment. Quant à ses motifs, les voici : Le directoire peut-il suspendre le cours des procédures ? Est-il tolérable que les orangistes soient élargis, lorsque les patriotes sont incarcérés ?

Signé, LINTHORTS.

Du 7 novembre — On a de nouveau signalé des vaisseaux de guerre anglais sur différens points de nos côtes. On croit généralement que ces vaisseaux ont pour objet de favoriser la contrebande des grains & autres denrées dont l'exportation est défendue. Cependant le gouvernement a donné ordre à quelques bataillons de nos troupes de se rendre en Zélande & dans l'isle de Gorée. Plusieurs autres corps ont reçu l'ordre de se tenir prêts à marcher au premier signal vers les endroits qui pourroient être menacés.

Les lettres de Dunkerque & de quelques autres endroits de la Flandre annoncent que plusieurs vaisseaux chargés de grains & autres comestibles ont échappé à la vigilance des employés & se sont joints aux vaisseaux de guerre anglais qui croisent aussi dans ces parages, & qui les ont conduits en Angleterre.

Le général Daendels s'est rendu d'Alkmaar (où il avoit établi son quartier-général) à Harlem, sa ville natale. Le gouvernement lui a accordé un congé de deux ans.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Lyon, le 15 brumaire.

Le citoyen Verninac, préfet du département, présida hier une séance publique à l'hospice Général, pour l'ouverture des cours de chirurgie de l'an 9. Le cit. Cartier, chirurgien en chef, a prononcé un discours fort applaudi sur cette question : « quelles sont les causes qui, en rendant les maladies des nerfs plus fréquentes parmi nous, ont altéré notre sensibilité physique ? Quels sont les effets auxquels cette altération a donné lieu ? » L'orateur a assigné trois époques à la dégénération nerveuse, la fin du 15^e siècle ou la découverte du nouveau Monde ; le commencement du 18^e siècle, & la révolution en France. Il a rapporté, avec beaucoup de détail & d'intérêt, à chacune de ces époques toutes les causes qui ont concouru à affaiblir le genre nerveux. Il a examiné ensuite les effets de la sensibilité mal dirigée ; 1^o dans le système des maladies actuelles ; 2^o par rapport à la littérature, à la musique & aux beaux arts en général ; 3^o par rapport à la morale. Ces différentes considérations ont engagé l'orateur dans des développemens philosophiques, qu'on a écoutés avec la plus grande attention. On attend avec impatience l'impression de ce discours, dont on ne peut trop louer l'érudition & la philosophie.

De Paris, le 27 brumaire.

Le préfet de Paris a fait porter à la menagerie du jardin des Plantes les viandes insalubres saisies à la halle & ailleurs, pendant l'an 8, dont la quantité s'éleve à 15,366 livres.

— Les soixante-douze tableaux recueillis en Allemagne,

& principalement à Munich, par le citoyen Neveu, peintre & commissaire du gouvernement, sont arrivés avant-hier au musée central des arts.

— Le gouvernement vient de faire remettre 1200 fr. à compte sur le prix d'un tableau qu'il a commandé au célèbre Greuse, le peintre de la morale, qu'on a appelé le patriarche de la peinture, quoique Vien soit plus âgé & plus ancien que lui dans l'école française.

— La société philotechnique tint hier une séance publique dans la salle du Louvre, qui lui est affectée. Elle étoit présidée par le citoyen Cuvier. Parmi les morceaux qui ont été entendus avec le plus d'attention, on a remarqué la description d'une grotte de plus de trois cents pieds de long, dans une des carrières de Caumont, près Rouen, par le citoyen Houël ; une notice historique sur Armand Béthune-Charost, par le citoyen Hecquet ; l'épisode d'un roman inédit, par le citoyen Lavalée ; cinq fables, par le citoyen Guichard ; la démonstration d'un trigonometre sphérique pour l'usage de la marine, par le citoyen Rotrou, &c.

— Les douze membres qui forment le noyau de la société libre des arts, ont procédé à la nomination de douze autres membres. Voici les noms des artistes sur lesquels sont tombés les suffrages : les citoyens Vien, David, Leffebvre, Girodet, peintres ; Moitte, Julien, Chaudet, Rolland, sculpteurs ; David-Leroi, Darand, architectes ; Bezwick & Blot, graveurs.

— Le 30 brumaire prochain, il y aura séance publique à l'institution des sourds-muets, si digne, à tous égards, de la curiosité du philosophe & de l'attention de l'homme ami de ses semblables ; cette séance aura un double intérêt, 1^o par sa rareté ; il n'y en aura plus qu'une par mois, & ce sera toujours le 30, par arrêté du ministre ; 2^o par la réunion des jeunes filles & des jeunes garçons dans la même salle : les jeunes garçons paroîtront pour la première fois en uniforme : c'est un bienfait de la nouvelle administration, composée des citoyens Lasalle, ex-constituant, Brousse-Dufaucherets & Mathieu de Montmorency, nommé à la place de Béthune-Charost. On n'y entrera que par billets ; mais c'est l'équité qui en fera la distribution par les mains du citoyen Sicard, directeur de l'institution. La seule mesure qu'il y mette est d'en combiner le nombre avec l'étendue de la salle dans laquelle il donne ces leçons, si courues, si touchantes, & malheureusement si rares.

— Le citoyen Desales, membre de l'institut national, a publié, en faveur des académies, un mémoire plein de logique, de chaleur & de sensibilité. « J'aime singulièrement les causes perdues, dit gaiement l'auteur, elles donnent de l'activité à mon entendement & du ressort à mon courage. Socrate perdit la cause de Dieu & fut immortel. Pascal perdit la cause de la morale publique & nous avons les provinciales. Je ne suis ni Pascal ni Socrate ; mais il ne m'est pas défendu de courir, comme eux, à l'immortalité par mes chutes, &c. » Cet ouvrage, d'un vol. in-8^o, plein d'idées neuves, & digne de figurer à côté des mémoires vigoureux que l'auteur a tout aussi vainement publiés en faveur des déportés, se vend chez Guerbert, libraire, rue de Grenelle, près celle des Saints-Pères, 2 fr. pour Paris, & 2 fr. 50 cent. pour les départemens.

— Le citoyen Calvet (d'Avignon), médecin savant, distingué par son érudition & ses connoissances dans les antiquités, vient d'enrichir le cabinet des antiques d'un mou-

ment qu'on dit important. C'est un marbre sur lequel on lit en grec l'inscription suivante : « Les Mégariens, pour obéir à l'oracle des Delphes, ont élevé ici un monument distingué au magnifique Orippe, qui étendit au loin, par ses conquêtes, les limites de la patrie, & qui, le premier des Grecs, courut tout nud & fut couronné aux jeux Olympiques, tandis qu'avant lui, ceux qui disputoient le prix de la course, avoient toujours été couverts d'une ceinture dans le stade ». Ce marbre fut trouvé, en 1769, dans la ville de Mégare, en Achaïe, entre Athenes & Corinthe, près du golfe de Saronique : il servoit à tenir ouverte la porte de la cabane d'un pauvre grec. Ce fut M. Bassinet d'Augard, lieutenant des vaisseaux du roi, qui en fit l'heureuse découverte & l'apporta au citoyen Calvet.

— L'ouragan que nous avons essayé à Paris le 18 brumaire paroît avoir été général. Les lettres que nous recevons des départemens, & notamment celles de Lille & de Boulogne, annoncent les plus grands dégâts dans les campagnes & la désolation dans les villes : des hommes & des bestiaux blessés, des moulins entraînés, des arbres arrachés, & des cheminées renversées, &c. Malheurs sur lesquels on ne peut fixer son attention, sans croire que le gouvernement s'empressera de les adoucir.

— Depuis long-tems, la pêche du hareng n'avoit pas été aussi abondante que cette année. On sait combien cette branche de commerce fait vivre de familles sur les bords de la mer, & combien les pauvres & les artisans de Paris sont friands de son produit.

— Suivant quelques lettres particulières de Prusse, les cabinets de Pétersbourg & de Berlin sont d'accord sur le projet de donner cette année la paix à l'Europe ; & dans cette hypothèse, M. de Luchesi est chargé d'en négocier les moyens avec le gouvernement français.

— Le bulletin helvétique du 14 brumaire annonce que, le 20, le quartier-général doit se transporter à Coire, & ajoute que toutes les apparences annoncent la reprise des hostilités.

— Des lettres de Livourne annoncent que le dey de Tripoli a déclaré la guerre à l'Autriche, & que trois bâtimens sous pavillon impérial ont été pris par ses corsaires.

— Une gazette ligurienne fait la plaisanterie suivante qui n'est pas dénuée de sel. « Il arrive journellement, dit-elle, un accident qui embarrasse beaucoup les ministres de la police & des finances. Le premier cherche les voleurs & ne trouve que l'argent. Le second cherche l'argent & ne trouve que les voleurs. Pour les tirer d'embarras l'un & l'autre, je n'y vois qu'un remède : c'est de faire passer l'argent des voleurs aux finances, & les voleurs des finances à la police ».

— L'amiral Nelson continue d'exercer la sagacité des politiques d'Allemagne & de fixer l'attention des curieux. Peu de jours avant son départ d'Hambourg, il perdit dans cette ville un très-beau diamant, estimé 2000 liv. st., & dont le roi de Naples lui avoit fait présent. Le jour de son départ d'Altona, il déjeûna chez Dumouriez avec lady Hamilton.

— Les dernières lettres de la Turquie nous dévoileroient le mystère des succès de Passwan-Oglou contre la Porte, s'il étoit vrai, comme elles l'annoncent, que ce fameux rebelle a des complices dans le divan & des amis nombreux dans l'armée du grand-seigneur. Il se dispose à faire le siège de Belgrade, dit la Gazette de Brunn.

L I T T É R A T U R E.

Cours de morale religieuse, par M. Necker, &c.

En lisant avec attention cet ouvrage, on sent la difficulté d'en donner une idée juste à ceux qui ne l'ont point lu. Les impressions qu'on reçoit d'une telle lecture, dépendent peut-être encore plus des dispositions morales qu'on y porte, que des lumières de l'esprit & de la raison. Deux hommes également éclairés, également pénétrés même de l'importance de la morale pour le bonheur & la perfection de l'état social, mais dont l'un croit qu'un Dieu lui a donné l'existence, veille continuellement sur lui, lui prescrit des règles de conduite, & lui réserve après cette courte vie une existence éternelle, heureuse ou malheureuse selon l'usage qu'il aura fait de sa liberté ; dont l'autre ne voit dans l'homme qu'une machine organisée, dont toute l'existence se termine à la dissolution des élémens qui la composent ; ces deux hommes porteront sans doute des jugemens très-différens du nouvel ouvrage de M. Necker.

Avant d'exprimer notre opinion sur cet ouvrage, nous allons en suivre la marche & en citer quelques fragmens.

Nous croyons qu'on retrouvera le génie & le rare talent de son célèbre auteur dans les réflexions préliminaires qu'il a mises à la tête. On en jugera mieux par ce que nous en citerons, que par ce que nous pourrions en dire. Forcés de resserrer ses idées, nous rapporterons, le plus fidèlement que nous pourrons, ses propres paroles.

« La nécessité de la morale se rapporte à la plus grande comme à la plus destructible des causes, à la nature même de l'homme ».

Cette incontestable vérité est présentée ici sous des rapports nouveaux. Nous sommes appelés, dit M. N., par la diversité de nos sensations, à former des vœux continuels, mais nos vœux & nos desirs ne se bornent pas aux objets sensibles, et l'imagination dont l'homme est doué, lui trace le tableau des choses qu'il ne voit point, & c'est par des fictions qu'il accroît encore le nombre de ses convoitises. L'état social a multiplié ses affections, ses besoins, ses devoirs.

« Livré à des intérêts nouveaux, il veut de la fortune, il veut des honneurs, il veut du pouvoir, il veut de la louange, & l'activité de ses concurrens ne lui laisse aucun repos. Il attaque, il se défend, il est en combat continuel ; & le monde se présente à lui tantôt comme un champ de bataille où il peut distinguer ses ennemis, & tantôt comme un labyrinthe où il marche avec inquiétude, où tous ses pas sont incertains ».

« Quelle disproportion alors n'apperoit-on pas entre l'homme & l'immensité de ses rapports, entre l'homme & le nombre infini de combats qui aboutissent à lui ? »

« Comment seroit-il sorti d'une situation si compliquée, si les loix de la morale n'avoient pas simplifié sa tâche ; si elles n'avoient pas soulagé son esprit, en fixant d'une manière évidente la conduite qu'il devoit tenir dans le cours habituel de sa vie ? »

« C'est à l'abri des loix de la morale que l'homme dans la société vit en paix, jouit du présent, compte sur l'avenir, au milieu de tant de passions & d'intérêts divers, dont les chocs violens & continuels sembleroient devoir y exciter, sans cesse, le trouble & la guerre. « Les principes de morale sont simples, mais souvent leur influence sur le bonheur n'est pas immédiate ; c'est on les rapportant au cours entier de la vie, que l'expérience a consacré leurs utiles services ».

« Ces principes avoient donc besoin d'une autorité, & la religion, par sa sublime essence, devoit remplir sur la terre une si auguste fonction ».

« Rien n'importe plus aux nations que l'alliance de la morale & de la religion. Elle est véritable cette alliance, & par le caractère de majesté que nous y voyons empreint, & par son magnifique but, l'ordre & le bonheur ».

D'autres écrivains religieux ont déjà fait sentir la nécessité de donner la religion pour base à la morale. J. J. Rousseau fait dire à son vieillard savoyard : *Philosophe, tes loix morales sont belles ; mais, dis-moi, quelle est leur sanction ?* Il faut lire dans l'ouvrage même les développemens nouveaux que M. N. donne à cette idée, & où la puissance de la raison s'allie à celle de l'éloquence.

Il n'est aucun pouvoir humain, même le plus absolu, qui puisse, avec ses seules forces, être le conservateur de la morale. Il ne peut, comme la religion, régner dans la conscience des hommes ; il n'assiste pas au commencement de leurs projets & à l'origine de leurs pensées. Il en impose aux scélérats hardis ; il punit, il prévient les complots ; il tend les routes sûres & les cités tranquilles. Mais quel obstacle opposera-t-il un dépérissement des mœurs & au progrès journalier de tous les vices ?

Les esprits provenus d'autres principes pourront bien ne pas trouver dans des considérations morales une preuve suffisante de la nécessité d'une religion ; mais quel est l'homme sensible qui ne sera pas vivement frappé de la peinture suivante, digne d'être comparée aux plus belles pages de Pascal ?

« Pour l'homme capable de réflexions, l'image d'une collection immense d'êtres sensibles, jetés çà & là dans l'univers, sans aucun défenseur, seroit tellement effrayante, qu'en s'y arrêtant, ne fût-ce qu'un moment, on éproue un saisissement dont aucune de nos émotions ne peut donner l'idée. Eh quoi ! nos sentimens, nos pensées ne répondroient à rien ; nos larmes ne seroient point apprêchées ; nos gémissemens ne seroient point entendus ; & une abstraction silencieuse serviroit d'abîme à nos vœux & à nos espérances ! Nous serions sous l'empire d'une futilité aveugle & dans l'immensité des combinaisons appartenant à un tel regne ; dans cette immensité placée au milieu de l'éternelle durée, le malheur continuel & la douleur sans terme seroient une chance aussi probable qu'une autre ; car l'épreuve d'un jour que nous faisons sur la terre, ne pourroit être reçue en garantie dans les calculs de l'infini. . . »

« La religion est l'unique puissance morale qui agisse fortement sur le peuple ; elle a bien aussi ses images vagues & lointaines, mais elles sont rassemblées en traits frappans dans l'instruction qu'on donne à la classe nombreuse de la société. Les miracles dont l'homme est environné, ces merveilles qui le préparent à l'adoration d'un être suprême, & sa conscience qui le dispose à la distinction du bien & du mal ; voilà les premiers élémens de l'autorité religieuse. . . »

« Cependant le peuple, qui donné de patrimoine & pressé de gagner sa subsistance par le travail ; le peuple en même-tems, qui regarde toutes les supériorités de fortune comme des supériorités de bonheur, & qui s'abandonne à l'envie ; le peuple enfin, tel qu'il est dans l'ordre social, deviendroit insensiblement un composé d'êtres farouches, si l'on étoit dépourvu de la resplendissante lumière de la religion ; si l'on voyoit plus aucun culte, & si l'idée d'un Dieu n'avoit été jetée dans son cœur ».

Il seroit difficile de trouver un ouvrage de M. Necker où il n'eût pas exprimé son amour pour la France, pour cette patrie adoptive, qui auroit été vraisemblablement celle de son choix, s'il avoit eu un choix à faire : & certes, si l'on s'attache aux nations, comme aux individus, par le bien qu'on leur fait, son attachement pour la nation française doit être aussi profond que naturel.

On ne peut remarquer sans intérêt avec quelle complaisance il reçoit les avantages naturels que donnent à la France son sol, sa température, sa situation ; mais sur-tout « tant de richesses du domaine moral ; esprit inventif, pénétrant, animé ; la patience unie au courage ; l'oubli si prompt après ses peines ; & en modèle aux autres peuples, toutes les parures de la grâce & de l'imagination. Certes, elle avoit été bien douée cette nation. . . Qu'elle me pardonne donc de l'avoir vue particulièrement à ma pensée, dans le nouvel essai que je fais de mes forces pour ranimer l'esprit de la religion. . . »

« Les idées religieuses, un des premiers élémens de l'harmonie sociale, sont peut-être plus nécessaires à la nation française qu'à tout autre peuple. Cherchez, en effet, ce qui peut manquer à cette nation pour son propre bonheur : ce n'est pas certainement des qualités brillantes ; la nature lui a donné tous les genres d'esprit, tous les moyens d'atteindre à un but même nouveau pour elle ; mais ses mouvemens animés, & en même-tems ses apperçus fins, délicats & flexibles, sont peut-être en contradiction avec la stabilité qu'exigent les sentimens & les opinions. Voyez comme elle s'est conduite en politique : c'est presque toujours avec son imagination qu'elle a manié les idées colossales de liberté, d'égalité, d'hérédité, de représentation nationale. Aussi, faisant des loix avec rapidité, c'est en peu d'années qu'elle a parcouru le cercle social ; & pourtant arrivée au point de lassitude, je ne sais si l'on pourroit encore désigner, avec une pleine confiance ; son dernier avis & son dernier souhait ».

« Mais si, au milieu des sentimens tumultueux où tant d'événemens l'ont placée, son attention ne pouvoit être fixée par aucune idée générale, nous lui dirions que des réflexions sur la morale religieuse sont aujourd'hui d'un intérêt prochain ; qu'elles appartiennent essentiellement à la force & au bonheur ; qu'elles ont même un rapport immédiat avec les finances & avec les débats politiques. Fondez, en effet, fondez, élevez sur une double & triple base la justice & la vérité, & la confiance naîtra d'elle-même ».

« Il faut donc à une telle nation, plus qu'à aucune autre, une loi majestueuse, antique & immobile ; une loi propre à lui en imposer ; une loi qui la retienne autour de l'ordre social, ou qui l'y rappelle après des excursions passagères ».

M. Necker, victime lui-même de la révolution, non-seulement dans sa fortune, mais encore dans des intérêts plus nobles & plus chers à son cœur, ne pouvoit pas se dispenser de jeter un coup-d'œil sur les maux qu'a produits ce mémorable bouleversement de toutes les idées & de toutes les institutions, & ces souvenirs se rattachent naturellement à son sujet.

« Lorsque par degrés, & sous une domination tyrannique, la férocité se joint à l'abandon absolu des principes ; lorsqu'on insulta publiquement aux signes extérieurs de la religion ; lorsqu'on livra les temples à divers genres de profanation ; lorsqu'on essaya d'avilir les ministres du culte, & qu'on les poursuivit avec cruauté ; enfin, lorsque ces farouches emportemens de l'impie marquèrent le regne du crime, une partie de la nation se resserra dans l'obscurité vers l'idée d'un Dieu protecteur, & de cette manière le foyer des idées religieuses fut conservé. Mais dans un tems plus calme, la morale continuant à se dégrader, & le malheur n'éveillant plus les besoins sensibles de l'âme, on verra la religion s'affoiblir sans combat, s'affaiblir universellement & par degrés au milieu de l'indifférence paisible dont l'opinion publique les environnera.

« Et se fait-on encore une idée de l'effet que produira l'arrivée successive des générations nouvelles, de ces générations qui n'auront reçu aucune éducation religieuse ? Une invasion de ce genre, au milieu du monde social, n'a jamais eu d'exemple, & le tems donnera, peut-être, une terrible leçon, si les systèmes sur la religion, qui dominent actuellement, n'éprouvent aucun changement ».

L'espace nous manque pour rendre compte des différentes beautés qui distinguent ces *Réflexions préliminaires*. Dans un second extrait, nous donnerons une idée succincte des *Discours*, qui forment proprement le corps de l'ouvrage.

Bourse du 21 brumaire.

Rente provis., 24 fr. 50 c. — Tiers consol., 34 fr. 63 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 66 c. — Bons d'arrérage, 85 fr. 58 c. — Bons pour l'an 8, 92 fr. 95 c. — Syndicat, 84 fr. 00 c. — Coupures, 84 fr. 00 c.

Choix d'Anecdotes anciennes et modernes, recueillies des meilleurs auteurs, 3 vol. in-8° ; nouvelle édition, beau papier, caractères neufs. Prix, 3 fr., & 4 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez Batilliot père, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts, n° 15 ; Batilliot fils, rue du Foin-Saint-Jacques ; Batilliot jeune, rue Hautefeuille, n° 8.